



Injonction d'éloignement

Par **carolll**, le **24/03/2017 à 13:58**

Bonjour,
J'aimerais savoir quelles sont les possibilités que j'ai si je ne souhaite pas que ma mère (qui m'a abandonné depuis 3 ans et dont je n'avais plus de nouvelles) vienne me rendre visite sur mon lieu d'étude ? Elle a menacé de le faire et je souhaite l'éviter.
Je dois ajouter que je suis maintenant majeur (j'ai eu 18 ans cette année).

Par **jacques22**, le **27/03/2017 à 13:33**

Bonjour,
Il faut au minimum qu'elle tente concrètement de vous tuer et il faudra le prouver (si possible par une blessure et un arrêt de travail supérieur à 8 jours) si vous ne voulez pas être poursuivie pour dénonciations calomnieuses!!